

COMMUNE DE MEOUNES-LES-MONTRIEUX

AVIS DU MAIRE

Le maire de Méounes-lès-Montrieux a l'honneur d'informer les habitants de Méounes-les-Montrieux que conformément à l'article L2121-10 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 à 19H00
Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

- 1. Prémption de la propriété située au 19 Grand'Rue (parcelles F364 – 361)**
- 2. Demandes de subventions régionales**
- 3. Demandes de fonds de concours**
- 4. Demande de subvention au titre du FIC**
- 5. Décision modificative du budget**
- 6. Signature du permis de construire GUISIANO**
- 7. Dénomination de l'impasse quartier St-Michel**
- 8. Autorisation donnée au maire pour admission en non-valeur de certaines créances**
- 9. Prix du Salon des Arts et Artisanat d'Art**
- 10. Comités de quartier – approbation de la charte de fonctionnement**
- 11. Convention de délégation avec la communauté d'agglomération Provence verte pour l'exercice de la compétence « Eaux Pluviales Urbaines »**
- 12. Convention pour un dispositif de financement gratuit relatif au nettoyage des mégots en appui de la convention RECYCLOP**
- 13. SYMIELEC : approbation des nouveaux statuts créant une compétence optionnelle n° 10 – Développement des Énergies Renouvelables et du transfert des compétences de la commune de GASSIN**
- 14. Vente du camion Citroën Jumper**
- 15. Rapport des délégations – Informations**